



Informations transports 2024-2025

Cette fiche d'information est à conserver.

HORAIRES D'ARRIVEE ET DE DEPART 2024-2025

L'arrivée des enfants peut se faire dès 8h le lundi matin à l'établissement scolaire ; leur départ, dès 15h15 le vendredi, depuis l'institution scolaire, si les obligations de transport l'exigent.

Le lundi, les cours des lycéens débutent le matin ; les cours des collégiens débutent à 14h20. La classe des primaires débute à 8h30, mais l'arrivée des internes peut se faire jusqu'à 14h20.

TRANSPORT DEPUIS LES GARES

La gare d'Autun se situe à 15mn à pied du collège.

Les enfants arrivant par les gares de Le Creusot-TGV et Montchanin-ville peuvent gagner Autun ou en repartir de plusieurs manières :

- Arrivées lundi :
 - Bus régional MOBIGO 706 desservant la gare TGV uniquement
 - Une liaison entre la gare de Montchanin-ville et la gare TGV est effectuée par la ligne 702, ou peut être faite en taxi (5 minutes).
- Départ vendredi :
 - Navette privée « PCCB » desservant la gare TGV et la gare de Montchanin-ville.
 - Un bus Mobigo 706 desservant la gare TGV uniquement

UTILISATION DU BUS MOBIGO

La ligne 706 du réseau Mobigo dessert la gare Le Creusot-TGV à 10h55 et 13h35. L'arrêt « Champ de Mars » se situe à 5mn à pied du collège.

Le trajet revient à 1,5€ (tarif unique). Un pass magnétique est disponible au prix de 3,5€, sur lequel on peut ensuite charger autant de voyages que nécessaire. Les titres de transport sont à acheter directement auprès du conducteur (le pass, les rechargements, le titre à l'unité).

FACTURATION DE LA NAVETTE « PCCB »

La navette « PCCB » est financée à l'année par les contributions familiales. Les tarifs sont détaillés sur la fiche-comptable jointe au dossier d'inscription.

Un enfant peut, sur inscription préalable si des places sont disponibles, emprunter de manière occasionnelle cette navette. Un montant de 8€ par trajet, qui correspond au coût réel du transport, est facturé aux parents.

QUESTIONS-REponses

Vous trouverez ci-dessous les réponses aux questions les plus fréquentes.

Que faire si le train de mon enfant est en retard ?

Après avoir évalué son retard, prévenir l'établissement, qui pourra si besoin contacter la compagnie de transports pour une attente de quelques minutes. Si le retard est trop important, d'autres solutions seront proposées, en particulier l'emprunt du bus MOBIGO 706 suivant, ou la commande d'un taxi (aux frais des familles, qui pourront ensuite porter une réclamation auprès de la SNCF le cas échéant).

Nota bene : les bus de la ligne 706 partent de la gare TGV aux horaires suivants : 09:25, 10:55, 13:35, 15:25, 19:25

Que faire si mon enfant doit arriver plus tard ou partir plus tôt ?

Si votre enfant doit arriver à Autun ou en partir en milieu de semaine, il peut emprunter un bus régional pour rejoindre la gare TGV du Creusot, ou emprunter un train qui part/arrive à la gare d'Autun. L'arrêt de bus est à 5mn à pied, la gare à 15mn.

Que faire si, exceptionnellement, mon enfant n'emprunte pas le trajet habituel ?

- Le lundi, si l'enfant arrive à l'horaire habituel, aucune démarche n'est nécessaire.
- Le vendredi, si le mode départ de l'établissement scolaire s'en trouve modifié (prise en charge par un tiers, emprunt exceptionnel de la navette, départ seul du collège, etc.), merci d'en avertir l'établissement*. Le carnet de liaison de l'enfant peut être utilisé à cette fin, en particulier si votre enfant doit quitter seul l'établissement.

Mon enfant va prendre un autre trajet jusqu'à la fin de l'année : que faire ?

Si le trajet habituel est modifié de manière définitive (déménagement, changement d'horaire, etc.), merci de prévenir l'établissement scolaire, même si l'enfant arrive toujours au même horaire. Cela nous permet de savoir qui est dans quel train et de gérer au mieux les retards.

Pour prévenir l'établissement d'un retard ou d'une modification de trajet,

contacter M. Randier : 03.85.86.97.97

Les horaires de la ligne 706 des bus Mobigo peuvent être consultés sur le site :

<https://www.viamobigo.fr/fr/reseau-regional-mobigo/71/saone-et-loire-fiche-horaires/286>

* En période de tournée, le nombre d'enfant à transporter diminue presque de moitié ; par conséquent, il peut arriver que la navette « PCCB » ne desserve pas la gare de Montchanin-ville (si tous les enfants qui y passent habituellement sont partis) ou soit assurée par un véhicule de taille réduite. Au contraire, hors période de tournée, le nombre de places libres dans le bus est très limité.